



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2009 Volume 12 - numéro 3

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 15 septembre 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Johanne Brousseau et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Louise Malenfant, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2009 - # 2
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Embauche d'une psychoéducatrice
 - 6.2 Abolition et ouverture d'un poste de secrétaire d'école
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-391-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009 - # 2

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil Bruneau, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2009 - # 2, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-392-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin express «Commissaires» volume 42, numéro 2 du 3 septembre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 2, numéro 9 de septembre 2009.

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ, qui présente le récent jugement de la Cour supérieure du Québec favorable à la Commission scolaire des Chênes dans le dossier qui l'opposait aux parents d'un élève qui soutenaient que le programme d'éthique et de culture religieuse (ECR) portait atteinte à leur liberté de conscience et de religion.

LU la lettre de monsieur Guy Dumais, directeur général au MELS, qui annonce que l'École Marie-Reine-des-Cœurs s'est méritée un prix régional Essor d'une valeur de 2500 \$ pour le projet "*À la rencontre de Claude Théberge*", qui se distingue particulièrement dans la catégorie «Culture».

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que, lors de la Fête des livromaniaques qui se tenait le 10 juin 2009, Communication-Jeunesse dévoilait les lauréats du concours des clubs de lecture les plus livromaniaques 2008-2009. Il s'agissait de récompenser les clubs pour leurs activités les plus originales et ayant le plus d'impact dans la communauté. Le 1^{er} prix a été remporté par le Club de lecture de l'École Marie-Reine-des-Cœurs pour son activité "*Planète-Livres*" et le 3^e prix a été décerné au Club de lecture du Centre d'apprentissage CLÉ à Saint-Cyprien avec l'École des Jolis-Vents pour l'activité "*Le diable et la Lune*".

Après délibérations, la résolution suivante a été adoptée :

CONSIDÉRANT la tenue de diverses activités culturelles et de lecture dans les écoles de la Commission scolaire et leurs résultats très positifs et constructifs;

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs félicite le personnel responsable et les élèves participants pour les prix suivants récemment remportés:

ÉCOLE	ACTIVITÉ	PRIX	CONCOURS
Centre d'apprentissage CLÉ à Saint-Cyprien avec l'École des Jolis-Vents	Le diable et la lune	3 ^e	Clubs de lecture les plus livromaniaques 2008-2009
Marie-Reine-des-Cœurs	Planète-Livres	1 ^{er}	Clubs de lecture les plus livromaniaques 2008-2009
Marie-Reine-des-Cœurs	À la rencontre de Claude Théberge	Prix régional d'une valeur de 2500 \$	Essor

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-393-CE)

LU la lettre de madame Pâquerette Gagnon, directrice générale de la FCSQ, qui transmet un tableau qui résume les dates d'entrée en vigueur de certaines dispositions du Projet de loi 88 (Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives) et du Projet de loi 32 (Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique).

EMBAUCHE D'UNE PSYCHOÉDUCATRICE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique les besoins en terme de personnel professionnel et les mouvements survenus par rapport au Plan d'effectif 2009-2010. Il précise qu'il y a lieu d'embaucher une psychoéducatrice pour une tâche à 90 % du temps, avec un statut régulier, qui sera affectée à l'École secondaire de Cabano et dans les écoles primaires et secondaire du secteur de Squatec.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les besoins définis en terme de personnel professionnel;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, sous réserve de l'approbation du Bureau régional de placement, engage madame Claudia Benoît à un poste de psychoéducatrice, 90 % du temps avec un statut régulier, à compter du 15 septembre 2009.

D'autoriser la directrice des ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-394-CE)

ABOLITION ET OUVERTURE D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE D'ÉCOLE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'avec la prise de retraite de la secrétaire d'école pour les écoles Litalien, de la Joie et l'Oiseau-Chanteur, il y a lieu de revoir la répartition des services de secrétariat dans ces écoles. Il recommande donc de procéder à l'abolition du poste de secrétaire d'école à 28 heures/semaine qui deviendra vacant pour en ouvrir un à 35 heures/semaine. Par la suite, on reverra le nombre d'heures/semaine du poste de secrétaire qui couvre en partie les mêmes écoles.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT que le poste de secrétaire d'école 28 heures/semaine pour les écoles Litalien, de la Joie et l'Oiseau-Chanteur deviendra vacant avec la prise de retraite de madame Jocelyne Boudreault, à compter du 3 novembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la répartition des services de secrétariat en fonction de l'évolution des besoins dans ces écoles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et
résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste de secrétaire d'école 28 heures/semaine pour les écoles Litalien, de la Joie et l'Oiseau-Chanteur à compter du 3 novembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-395-CE)

CONSIDÉRANT l'abolition du poste de secrétaire d'école 28 heures/semaine pour les écoles Litalien, de la Joie et l'Oiseau-Chanteur à compter du 3 novembre 2009;

CONSIDÉRANT la révision des besoins pour les services de secrétariat dans ces mêmes écoles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et
résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ouvre un poste de secrétaire d'école 35 heures/semaine, à compter 3 novembre 2009, pour les écoles Litalien, de la Joie et l'Oiseau-Chanteur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-396-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 6 octobre 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-397-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale